Décision 04-D-79 du 23 décembre 2004

relative à des pratiques mises en œuvre par la Régie départementale des passages d'eau de la Vendée (RDPEV)

Posted on: 23 décembre 2004 | Secteur(s) :

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Vedettes Inter-Iles Vendéennes
Dispositif(s)	Pratique non établie
Entreprise(s) concernée(s)	Régie départementale des passages d'eau de la Vendée

Lire

le texte intégral de la décision

283.95 Ko

le communiqué de presse